



Deuxième trimestre de 2020
États financiers consolidés résumés et
notes complémentaires
NON AUDITÉS INTERMÉDIAIRES
Le 31 juillet 2020



AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 


ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF		
Courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 089 \$	2 090 \$
Placements à court terme	3 555	3 799
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme	8 644	5 889
Liquidités soumises à restrictions	100	157
Créances clients	677	926
Stocks de carburant aviation	64	102
Rechanges et fournitures	130	110
Charges payées d'avance et autres actifs courants	182	332
Total de l'actif courant	9 797	7 516
Placements, dépôts et autres actifs	774	936
Immobilisations corporelles note 5	12 369	12 834
Actifs au titre des régimes de retraite	2 108	2 064
Impôts sur le résultat différés	15	134
Immobilisations incorporelles	1 069	1 002
Goodwill	3 273	3 273
Total de l'actif	29 405 \$	27 759 \$
PASSIF		
Courant		
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 029 \$	2 456 \$
Produits passages perçus d'avance	2 433	2 939
Produits différés d'Aéroplan et autres produits différés	676	1 162
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives note 6	3 236	1 218
Total du passif courant	8 374	7 775
Dette à long terme et obligations locatives note 6	10 448	8 024
Produits différés d'Aéroplan et autres produits différés	3 787	3 136
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	3 064	2 930
Provisions liées à la maintenance	1 126	1 240
Autres passifs non courants note 6	490	181
Impôts sur le résultat différés	73	73
Total du passif	27 362 \$	23 359 \$
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES		
Capital-actions note 8	1 335	785
Surplus d'apport	93	83
Cumul des autres éléments du résultat global	(51)	25
Résultats non distribués	666	3 507
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 043	4 400
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	29 405 \$	27 759 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.


COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation				
Passages note 12	207 \$	4 319 \$	3 400 \$	8 116 \$
Fret note 12	269	177	418	354
Autres	51	242	431	702
Total des produits	527	4 738	4 249	9 172
Charges d'exploitation				
Carburant aviation	124	1 117	960	2 114
Salaires et charges sociales	464	781	1 260	1 580
Charges liées aux transporteurs régionaux, compte non tenu du carburant	172	475	643	950
Dotation aux amortissements note 5	487	494	991	950
Maintenance avions	181	255	451	500
Redevances aéroportuaires et de navigation	113	248	341	476
Frais de vente et de distribution	13	219	196	432
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits	(3)	116	231	410
Restauration et services à bord	23	112	120	215
Communications et technologies de l'information	91	91	226	192
Éléments particuliers note 4	236	-	236	-
Autres	181	408	582	804
Total des charges d'exploitation	2 082	4 316	6 237	8 623
Bénéfice (perte) d'exploitation	(1 555)	422	(1 988)	549
Produits (charges) autres que d'exploitation				
Profit (perte) de change	242	117	(469)	380
Produits d'intérêts	32	41	74	79
Charges d'intérêts note 6	(149)	(131)	(278)	(264)
Intérêts incorporés	6	9	14	17
Coût financier net au titre des avantages du personnel	(9)	(9)	(20)	(19)
Profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur note 11	(40)	6	(74)	14
Autres	(8)	(15)	(16)	(31)
Total des produits (charges) autres que d'exploitation	74	18	(769)	176
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(1 481)	440	(2 757)	725
Charge d'impôts sur le résultat note 7	(271)	(97)	(44)	(37)
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 752) \$	343 \$	(2 801) \$	688 \$
Bénéfice net (perte nette) par action note 9				
Bénéfice (perte) par action – résultat de base	(6,44) \$	1,28 \$	(10,48) \$	2,55 \$
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué	(6,44) \$	1,26 \$	(10,48) \$	2,51 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Résultat global				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 752) \$	343 \$	(2 801) \$	688 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge d'impôts :				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	note 7	(170)	79	(466)
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	note 7	9	(76)	20
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	notes 7 et 11	(4)	-	(4)
Total du résultat global	(2 781) \$	178 \$	(2 798) \$	238 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital- actions	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires
1 ^{er} janvier 2019	798 \$	75 \$	- \$	- \$	2 404 \$	3 277 \$
Bénéfice net (perte nette)	-	-	-	-	688	688
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	-	(466)	(466)
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	-	-	-	20	-	20
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	-	-	(4)	-	-	(4)
Total du résultat global	-	-	(4)	20	222	238
Rémunération fondée sur des actions	-	7	-	-	-	7
Actions émises	4	(1)	-	-	-	3
Actions rachetées et annulées dans le cadre d'une offre de rachat	(13)	-	-	-	(146)	(159)
30 juin 2019	789 \$	81 \$	(4) \$	20 \$	2 480 \$	3 366 \$
1 ^{er} janvier 2020	785 \$	83 \$	- \$	25 \$	3 507 \$	4 400 \$
Bénéfice net (perte nette)	-	-	-	-	(2 801)	(2 801)
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	-	79	79
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	-	-	-	(76)	-	(76)
Total du résultat global	-	-	-	(76)	(2 722)	(2 798)
Rémunération fondée sur des actions	-	10	-	-	-	10
Actions émises, montant net (note 8)	558	-	-	-	-	558
Actions rachetées et annulées dans le cadre d'une offre de rachat	(8)	-	-	-	(119)	(127)
30 juin 2020	1 335 \$	93 \$	- \$	(51) \$	666 \$	2 043 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.


TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes				
Exploitation				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 752) \$	343 \$	(2 801) \$	688 \$
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation				
Impôts sur le résultat différés	278	81	82	7
Dotation aux amortissements	487	494	991	950
Profit (perte) de change	(264)	(68)	473	(309)
Produit des ententes sur cartes	note 13	-	-	1 212
Produit du paiement anticipé de milles Aéroplan	note 13	-	-	400
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes		47	173	108
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	note 11	40	74	(42)
Variation des provisions au titre de la maintenance		38	87	81
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(550)	(648)	1 122
Éléments particuliers	note 4	330	330	-
Autres		(9)	(32)	(16)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(1 251)	1 090	(1 271)	4 201
Financement				
Produits des emprunts	note 6	3 867	-	4 894
Réduction de la dette à long terme et des obligations locatives		(269)	(280)	(778)
Actions achetées pour être annulées	note 8	-	(103)	(132)
Émission d'actions	note 8	553	2	554
Commissions		(62)	-	(62)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	4 089	(381)	4 476	(683)
Investissement				
Placements à court terme et à long terme		(112)	(139)	296
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles		(212)	(553)	(585)
Produit de la vente d'actifs		2	1	4
Acquisition d'Aéroplan	note 13	-	(20)	-
Participation dans Chorus	note 14	-	-	-
Autres		6	15	37
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(316)	(696)	(248)	(2 552)
Effet du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(21)	(4)	42	(5)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 501	9	2 999	961
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 588	1 582	2 090	630
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	5 089 \$	1 591 \$	5 089 \$	1 591 \$
Paielements d'intérêts en trésorerie	note 6	134 \$	133 \$	244 \$
Paielements d'impôts sur le résultat en trésorerie		- \$	22 \$	91 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens, sauf indication du contraire)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d'Air Canada (la « Société »). Le terme « Société » s'entend, selon le contexte, d'Air Canada et d'une ou de plusieurs de ses filiales, y compris ses principales filiales actives lui appartenant en propre, Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous la dénomination Vacances Air Canada^{MD} (« Vacances Air Canada »), Air Canada Rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous la dénomination Air Canada Rouge^{MD} (« Air Canada Rouge ») et Aéroplan inc. (« Aéroplan »).

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest (Saint-Laurent), au Québec.

Air Canada, tout comme le reste de l'industrie mondiale du transport aérien, fait face à une chute prononcée et abrupte du trafic et à une baisse correspondante de ses revenus en raison de l'épidémie de coronavirus (« COVID-19 ») et des restrictions de déplacements imposées dans de nombreux pays, en particulier le Canada et les États-Unis. Les effets de la pandémie de COVID-19 ont commencé à se faire sentir sur le trafic et les ventes au début de mars 2020. Ces effets comprennent une baisse considérable des résultats et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La demande de voyages demeure très difficile à déterminer étant donné l'évolution des restrictions imposées par les gouvernements dans le monde et de la sévérité de ces restrictions au Canada; ces restrictions et les inquiétudes au sujet des déplacements liées au virus de la COVID-19 et les attentes des voyageurs quant aux précautions à prendre comme la distanciation physique, compriment sensiblement la demande. Air Canada n'est pas en mesure de prévoir toutes les répercussions ni le moment où la situation s'améliorera. La Société suit de très près la situation et prendra les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de l'impact de la pandémie de COVID-19, ce qui dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont l'expansion du virus, les mesures prises par les gouvernements, la réaction des voyageurs et le moment de la reprise des voyages internationaux et d'affaires qui sont d'importants segments du marché d'Air Canada, dont aucun ne peut être prédit avec certitude. Se reporter à la note 11 pour obtenir de plus amples informations sur les activités de financement et les autres mesures prises en réponse à la crise de la COVID-19. Se reporter à la note 3 pour certaines précisions relatives aux jugements et estimations comptables critiques, qui ont été mis à jour pour rendre compte de l'incidence actuellement connue de la pandémie de COVID-19.

La Société connaît généralement une hausse de la demande aux deuxième et troisième trimestres de l'année civile, et une demande réduite aux premier et quatrième trimestres. Ces variations cycliques de la demande ont essentiellement été la conséquence d'un nombre plus élevé de voyageurs d'agrément qui privilégient les mois du printemps et de l'été pour leurs déplacements. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, le cycle saisonnier normal ne devrait pas se produire et ses variations ne seront pas prononcées en 2020, étant donné la forte régression de la demande; certains postes de produits et de charges et certains postes de l'état de la situation financière directement liés aux ventes et aux activités d'exploitation sont et seront lourdement touchés par la chute du trafic. Air Canada a considérablement diminué sa capacité pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement au même trimestre de 2019 et, étant donné la difficulté à prévoir les restrictions gouvernementales et la demande, la Société ne peut pour l'heure établir sa capacité pour le reste de 2020 de manière raisonnablement fiable. La Société continue à ajuster de manière dynamique la capacité selon le besoin. La structure de coûts de la Société comporte des coûts fixes substantiels qui ne varient pas de façon notable en fonction de la demande passagers à court terme.



2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers ne contiennent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Selon l'opinion de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers pour publication le 30 juillet 2020.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2019, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers adoptés pour l'exercice considéré. Les charges de carburant aviation liées aux activités des transporteurs régionaux, qui étaient auparavant prises en compte dans le poste « Charges liées aux transporteurs régionaux », sont désormais présentées dans le poste « Carburant aviation » du compte consolidé de résultat. Ce reclassement se traduit par une meilleure présentation du coût total du carburant associé aux activités de la Société.

Subventions gouvernementales

La Société comptabilise les subventions gouvernementales quand elle a l'assurance raisonnable qu'elle réunit les critères d'admissibilité à ces subventions et que ces dernières seront reçues. Les subventions gouvernementales à recevoir sont comptabilisées dans les créances clients à l'état consolidé de la situation financière. La Société comptabilise les subventions gouvernementales dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle sont inscrites les charges que la subvention est censée compenser. Lorsqu'une subvention gouvernementale devient exigible à titre de compensation de charges engagées à des périodes précédentes, elle est comptabilisée dans le résultat net de la période au cours de laquelle elle devient exigible.

3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les estimations et les jugements importants qui ont été énoncés font l'objet d'un examen continu. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019, qui a été mise à jour par les informations présentées ci-dessous pour rendre compte des répercussions actuellement connues de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne cessent d'évoluer.

Goodwill

Une évaluation du goodwill a été effectuée en raison d'événements déclencheurs survenus à la clôture de la période. Les résultats de l'évaluation indiquent une capitalisation boursière supérieure à la valeur comptable; aucune perte de valeur n'a donc été comptabilisée.

Points à considérer relativement à la perte de valeur des actifs non courants

Une évaluation de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Société comparativement à leur valeur comptable a été effectuée à partir des projections de flux de trésorerie révisées à la lumière de l'actuelle pandémie de COVID-19. La valeur recouvrable des UGT a été évaluée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Le modèle de flux de trésorerie actualisés représenterait une évaluation de la juste valeur de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs d'IFRS 13. Les flux de trésorerie correspondent aux projections les plus plausibles de la direction étant donné les conditions actuelles et prévues du marché sur une période de cinq ans. Ces projections sont toutefois par nature incertaines en raison des effets récents et en constante évolution de la pandémie de COVID-19. Il est possible qu'à long terme, ces projections ne se concrétisent pas si la demande passagers est inférieure aux niveaux projetés et si les restrictions de voyage persistent et que leur durée et leurs conséquences sont plus importantes que ce qui est actuellement prévu. La valeur recouvrable des deux unités génératrices de trésorerie a été supérieure à leur valeur comptable d'un montant global d'environ 3 000 M\$. Des variations raisonnablement possibles des projections ont été prises en compte dans le cadre de cette évaluation, mais elles n'indiquent pas que les valeurs comptables seront supérieures aux valeurs recouvrables.

Les principales hypothèses utilisées reposent sur l'application d'un taux d'actualisation de 9,2 % aux projections de flux de trésorerie découlant d'hypothèses liées aux participants du marché relatives au coût moyen pondéré du capital de la Société ajusté pour tenir compte des impôts et des risques spécifiques associés à l'unité génératrice de trésorerie testée. Les projections des flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans prévoient une augmentation de 2,5 % qui correspond à l'hypothèse de croissance à long terme du secteur du transport aérien compte tenu de divers facteurs, comme les projets de la Société concernant son parc aérien et les hypothèses relatives à la croissance du secteur.

La pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie évoluent sans cesse de manière imprévisible et présentent de nombreuses variables et éventualités à prendre en compte à des fins de modélisation. Lors des périodes futures, les effets de la pandémie pourraient avoir des répercussions importantes sur les produits prévus de la Société et la valeur recouvrable des UGT.

Une évaluation de la dépréciation des appareils qui seront retirés de façon permanente du parc aérien a été effectuée séparément de l'évaluation des UGT de la Société et a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 295 M\$ dans les éléments particuliers au deuxième trimestre de 2020, comme l'indique la note 4.

Impôts sur le résultat

Les actifs d'impôts sur le résultat différés liés aux pertes fiscales non utilisées et d'autres différences temporaires déductibles survenues au deuxième trimestre de 2020 n'ont pas été comptabilisés. La direction a également évalué les éléments probants positifs et négatifs disponibles afin d'estimer si un bénéfice imposable suffisant pourra être dégagé pour permettre l'utilisation des actifs d'impôts différés existants. Comme il est décrit à la note 1, en raison de la pandémie de COVID-19, il existe un grand nombre d'éléments probants négatifs liés aux pertes subies durant l'exercice en cours et le moment où la situation s'améliorera est incertain. Ces éléments probants négatifs l'emportant actuellement sur les éléments probants positifs historiques, les actifs nets d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés. À la fin du deuxième trimestre de 2020, des actifs d'impôts différés n'ont été comptabilisés que dans la mesure où l'on s'attend à ce que les différences temporaires imposables se résorberont et généreront



un bénéfice imposable auquel les actifs d'impôts différés pourront être appliqués. Les déductions d'impôt sur le résultat futures sous-jacentes aux actifs d'impôts différés restent disponibles pour être utilisées à l'avenir afin de réduire le bénéfice imposable. Se reporter à la note 7.



4. ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Sont qualifiés de particuliers les éléments qui, de l'avis de la direction, doivent être présentés séparément du fait de leur taille ou de leur incidence pour permettre une pleine compréhension de la performance financière de la Société.

Les éléments particuliers comptabilisés dans les charges d'exploitation sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Pertes de valeur	330 \$	– \$	330 \$	– \$
Provisions pour réduction de l'effectif	112	–	112	–
Subvention salariale d'urgence du Canada, montant net	(202)	–	(202)	–
Autres	(4)	–	(4)	–
Éléments particuliers	236 \$	– \$	236 \$	– \$

Pertes de valeur

En raison des réductions de capacité liées aux effets de la pandémie de COVID-19, Air Canada accélère le retrait de son parc aérien de 79 appareils plus anciens, soit des 767 de Boeing, des A319 d'Airbus et des E190 d'Embraer. Ces appareils seront mis hors service de façon permanente et retirés des unités génératrices de trésorerie afin d'évaluer la présence éventuelle de pertes de valeur. Un modèle fondé sur la juste valeur diminuée du coût de la mise hors service reposant sur des données d'entrée de niveau 3 a servi pour évaluer la dépréciation. La valeur recouvrable des appareils détenus par la Société est égale aux produits attendus de la cession, ce qui correspond aux meilleures estimations de la direction fondées, entre autres, sur des données d'entrée provenant de guides d'évaluation publiés ajustés pour tenir compte des meilleures estimations de la direction concernant la conjoncture actuelle. La valeur recouvrable des appareils loués a été déterminée comme étant l'obligation nette estimée pour régler les contrats de location composée des paiements de loyer contractuels futurs et des coûts de restitution à la fin du bail.

Une perte de valeur sans incidence sur la trésorerie de 295 M\$ a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2020 pour rendre compte de la baisse de la valeur des actifs au titre du droit d'utilisation des appareils loués et de la baisse de la valeur comptable des appareils détenus par la Société pour la ramener au produit de la cession.

La Société a aussi comptabilisé une perte de valeur de 35 M\$ relativement à des coûts engagés pour le développement d'immobilisations incorporelles d'ordre technologique qui avaient été incorporés et qui sont à présent annulés.

Provisions pour réduction de l'effectif

En raison de l'épidémie de COVID-19, Air Canada a entrepris de réduire son effectif d'environ 20 000 employés au deuxième trimestre de 2020, soit plus de la moitié de son personnel, au moyen de mises à pied, de cessations d'emploi, de retraites anticipées et de congés spéciaux. Une provision pour réduction de l'effectif de 76 M\$ a été comptabilisée relativement à ces mesures. Jusqu'à présent, les paiements effectués relativement à cette provision ont totalisé 6 M\$, l'obligation restante s'établissant à 70 M\$ au 30 juin 2020. La provision comprend les coûts estimés des avis de cessation d'emploi et des indemnités de licenciement estimées prévues dans les conventions collectives de la Société et le *Code canadien du travail*, dont le montant pourrait être ajusté selon le nombre des employés mis à pied et la période pendant laquelle ils le demeurent. De plus, des indemnités de licenciement et des mesures de réduction de 36 M\$ ont été comptabilisées relativement aux obligations au titre des prestations de retraite et des avantages du personnel.

**Subvention salariale d'urgence du Canada**

En avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), une aide aux employeurs pour maintenir ou rétablir au registre de paie leurs employés en poste au Canada et atténuer les difficultés découlant de la pandémie de COVID-19.

Au deuxième trimestre de 2020, Air Canada a déterminé qu'elle remplissait les critères d'admissibilité à titre d'employeur et a demandé la SSUC avec effet rétroactif au 15 mars 2020. À la fin de juin 2020, les versements reçus par la Société en vertu du programme de subvention salariale totalisaient 180 M\$, une somme de 115 M\$ supplémentaire s'ajoutant au 30 juin 2020. Le 17 juillet 2020, le gouvernement du Canada a annoncé que le programme serait modifié et prolongé jusqu'en décembre 2020. Air Canada entend continuer à participer au programme de SSUC, sous réserve de satisfaction des exigences d'admissibilité. Le montant de la SSUC est comptabilisé dans les éléments particuliers, déduction faite du coût au titre des employés inactifs qui étaient admissibles à la subvention salariale en vertu du programme. Aucune condition non remplie ou autre éventualité n'est liée au programme actuel de SSUC.



5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles détenues						
Matériel volant et équipement de vol	13 398 \$	5 204 \$	8 194 \$	12 920 \$	4 616 \$	8 304 \$
Immeubles et améliorations locatives	1 029	528	501	923	501	422
Équipement de services au sol et autres équipements	658	416	242	640	395	245
Dépôts d'acquisition et immobilisations en cours de développement	794	–	794	1 041	–	1 041
Immobilisations corporelles détenues	15 879 \$	6 148 \$	9 731 \$	15 524 \$	5 512 \$	10 012 \$
Appareils d'Air Canada	5 215 \$	3 695 \$	1 520 \$	5 055 \$	3 282 \$	1 773 \$
Appareils des transporteurs régionaux	1 949	1 168	781	1 893	1 135	758
Terrains et bâtiments	509	172	337	447	156	291
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 673 \$	5 035 \$	2 638 \$	7 395 \$	4 573 \$	2 822 \$
Immobilisations corporelles	23 552 \$	11 183 \$	12 369 \$	22 919 \$	10 085 \$	12 834 \$

Trois nouveaux appareils A220 d'Airbus ont été ajoutés aux appareils détenus au deuxième trimestre 2020 (six nouveaux appareils A220 d'Airbus pour le semestre clos le 30 juin 2020).

Comme il est indiqué à la note 4, au deuxième trimestre de 2020, une perte de valeur de 295 M\$ a été comptabilisée dans les éléments particuliers relativement au retrait accéléré de 79 appareils plus anciens et d'équipements accessoires du parc d'Air Canada et est incluse dans l'amortissement cumulé dans le tableau ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la ventilation de la dotation aux amortissements comptabilisée dans le compte consolidé de résultat.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Matériel volant et équipement de vol	231 \$	239 \$	471 \$	463 \$
Immeubles et améliorations locatives	14	12	27	23
Équipement de services au sol et autres équipements	12	9	23	18
Immobilisations corporelles détenues	257	260	521	504
Appareils d'Air Canada	137	137	281	259
Appareils des transporteurs régionaux	42	44	88	89
Terrains et bâtiments	8	6	16	12
Actifs au titre de droits d'utilisation	187	187	385	360
Immobilisations corporelles	444	447	906	864
Rechanges et fournitures	16	23	33	44
Immobilisations incorporelles	27	24	52	42
Dotation aux amortissements	487 \$	494 \$	991 \$	950 \$



6. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Échéance finale	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	30 juin 2020 (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2019 (en millions de dollars canadiens)
Financement d'appareils (a)				
Financement en dollars US à taux fixe (c)	2021 – 2030	4,59	3 410 \$	3 200 \$
Financement en dollars US à taux variable	2021 – 2027	2,84	1 357	544
Financement en dollars CA à taux fixe	2026 – 2030	3,78	245	259
Financement en dollars CA à taux variable	2021 – 2027	4,13	1 034	264
Financement en yens à taux fixe	2027	1,84	148	141
Financement en yens à taux variable	2027	3,08	7	8
Billets convertibles (b)	2025	4,00	700	–
Billets garantis prioritaires – en dollars CA (d)	2023 – 2024	8,18	1 040	200
Billets non garantis prioritaires – en dollars US	2021	7,75	543	520
Autre financement garanti – en dollars US	2023	1,94	1 585	737
Autre financement garanti – en dollars CA	2022	2,62	199	–
Dettes à long terme		4,30	10 268	5 873
Obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	2020 – 2029	5,92	1 951	1 924
Appareils des transporteurs régionaux	2023 – 2035	6,76	1 210	1 149
Terrains et bâtiments	2020 – 2078	5,28	433	386
Obligations locatives		6,13	3 594	3 459
Dettes totales et obligations locatives		4,77	13 862	9 332
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes			(178)	(90)
Partie courante – dette à long terme			(2 614)	(587)
Partie courante – appareils d'Air Canada			(393)	(418)
Partie courante – appareils des transporteurs régionaux			(195)	(185)
Partie courante – Terrains et bâtiments			(34)	(28)
Dettes à long terme et obligations locatives			10 448 \$	8 024 \$

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 10 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2019 ainsi que les modalités des instruments conclus au cours du semestre clos le 30 juin 2020 décrits ci-dessous.

En mars 2020, Air Canada a utilisé la totalité de sa facilité de crédit renouvelable de 600 M\$ US et de sa facilité de crédit renouvelable de 200 M\$ CA (taux d'intérêt correspondant respectivement au taux TIOL majoré de 175 points de base et au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %). Une description plus complète des facilités est présentée à la note 10b afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019. Les soldes de ces emprunts sont pris en compte dans le poste « Autre financement garanti » dans le tableau ci-dessus.

a) En avril 2020, Air Canada a conclu un accord de financement visant un emprunt à terme de 364 jours (l'« emprunt à terme de 2020 ») portant intérêt à taux variable d'un montant de 600 M\$ US garanti par 35 appareils et cinq moteurs de rechange, pour un produit net de 829 M\$.

En avril 2020, Air Canada a conclu un accord de financement relais portant intérêt à taux variable de 788 M\$ visant 18 appareils A220 d'Airbus. Air Canada s'attend à remplacer plus tard en 2020 ce financement par des accords de financement à plus long terme qui seront garantis par les 18 appareils A220 d'Airbus.

b) En juin 2020, Air Canada a conclu un placement de billets non garantis convertibles (les « billets convertibles ») de 748 M\$ US (1 011 M\$), qui lui a rapporté un montant net de 986 M\$. Les billets convertibles portent intérêt au taux annuel de 4,000 % payable semestriellement à terme échu et arriveront à échéance le 1^{er} juillet 2025, à moins d'être rachetés, remboursés ou convertis plus tôt. Initialement, une tranche de capital de 1 000 \$ US de billets convertibles donnera droit à 65,1337 actions, ce qui correspond à un prix de conversion initial d'environ 15,35 \$ US l'action. Les billets convertibles peuvent être convertis, au gré de la Société, en trésorerie ou en actions à droit de vote variable de catégorie A et/ou en actions à droit de vote de catégorie B de la Société ou en une combinaison de ce qui précède.

Le choix de la Société d'octroyer de la trésorerie ou une combinaison de trésorerie et d'actions à la date de conversion au lieu d'actions (selon les valeurs de conversion quotidiennes affichées pendant 40 jours de bourse consécutifs) donne lieu à un passif financier dérivé intégré évalué séparément à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsqu'il est comptabilisé pour la première fois, ce passif financier dérivé est évalué à la juste valeur et la valeur comptable des billets sous-jacents correspond à la différence entre ce montant et le produit de l'émission. Par la suite, la Société évalue le passif financier dérivé à la juste valeur à chaque date de clôture, comptabilisant les variations de la juste valeur dans le profit (la perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le compte de résultat, et elle ajoute la valeur comptable des billets sous-jacents à leur valeur nominale selon la méthode des intérêts effectifs, ce qui se traduit par un taux d'intérêt effectif de 10,76 %. La juste valeur du dérivé intégré à la première comptabilisation était de 320 M\$ et elle est comptabilisée dans les autres passifs à long terme. Au 30 juin 2020, la juste valeur est égale à 361 M\$ et la Société a comptabilisé une perte latente de 41 M\$. Se reporter à la note 11.

c) En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement privé d'une tranche de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie C d'une valeur nominale globale d'environ 316 M\$ US, vendus à 95,002 % de la valeur nominale pour un montant net de 392 M\$. La tranche de catégorie C est de rang inférieur aux certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel, série 2015-1, série 2015-2 et série 2017-1 déjà émis; elle est garantie par des charges sur les 27 avions financés au moyen de ces séries déjà émises. Les certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie C sont assortis d'un taux d'intérêt de 10,500 % par année et leur date de distribution finale est censée être le 15 juillet 2026.

d) En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement privé de 840 M\$ en capital de billets garantis de deuxième rang à 9,00 % échéant en 2024 (les « billets de 2024 »), qui ont été vendus à 98 % de leur valeur nominale, pour un montant net de 812 M\$. Les billets de 2024 sont des obligations garanties d'Air Canada, assorties d'une sûreté de deuxième rang sur certains intérêts dans des biens immobiliers, l'équipement de services au sol, certains baux relatifs aux créneaux d'aéroport et aux portes d'embarquement et certaines lignes, conjointement avec les baux relatifs aux créneaux d'aéroport et aux portes d'embarquement utilisés pour ces lignes.

La Société a comptabilisé les charges d'intérêts suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Intérêts sur la dette	96 \$	73 \$	170 \$	145 \$
Intérêts sur les obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	28	32	58	66
Appareils des transporteurs régionaux	20	20	40	42
Terrains et bâtiments	5	6	10	11
Charges d'intérêts	149 \$	131 \$	278 \$	264 \$



Le compte consolidé de résultat contient les montants suivants liés à des contrats de location qui n'ont pas été comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Contrats de location à court terme	5 \$	18 \$	25 \$	29 \$
Paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations locatives	7	8	14	15
Charge relative aux contrats de location (prise en compte dans les autres charges d'exploitation)	12 \$	26 \$	39 \$	44 \$

Les paiements au titre des obligations locatives ont donné lieu à des sorties de trésorerie totales de 235 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020 (448 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020; 224 M\$ et 434 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019), dont 182 M\$ représentent des remboursements de capital (340 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020; 166 M\$ et 315 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019).

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 30 juin 2020 sur la dette à long terme et les obligations locatives s'établissent comme suit. Les montants en dollars US sont convertis au taux à la clôture du 30 juin 2020 de 1,3576 \$ CA.

Capital (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Obligations à long terme ¹⁾	182 \$	2 596 \$	540 \$	2 258 \$	1 142 \$	3 865 \$	10 583 \$
Appareils d'Air Canada	219	329	257	248	239	659	1 951
Appareils des transporteurs régionaux	102	180	175	177	149	427	1 210
Terrains et bâtiments	15	25	24	22	22	325	433
Obligations locatives	336 \$	534 \$	456 \$	447 \$	410 \$	1 411 \$	3 594 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	518 \$	3 130 \$	996 \$	2 705 \$	1 552 \$	5 276 \$	14 177 \$

Intérêts (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Obligations à long terme ¹⁾	193 \$	374 \$	322 \$	293 \$	209 \$	354 \$	1 745 \$
Appareils d'Air Canada	51	81	63	50	37	48	330
Appareils des transporteurs régionaux	38	66	53	41	29	94	321
Terrains et bâtiments	11	21	20	19	17	222	310
Obligations locatives	100 \$	168 \$	136 \$	110 \$	83 \$	364 \$	961 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	293 \$	542 \$	458 \$	403 \$	292 \$	718 \$	2 706 \$

¹⁾ Repose sur l'hypothèse que le solde du capital des billets convertibles n'est pas converti et comprend les intérêts estimés à payer jusqu'à l'échéance.

La Société a des engagements visant un autre contrat de location avions qui n'est pas encore entré en vigueur. Le montant total des engagements s'élève à environ 39 M\$ d'après les estimations relatives au moment de la livraison et aux loyers. La durée des contrats de location avions est de 8 ans.


Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement

Le tableau qui suit contient des informations sur la variation des passifs pour lesquels les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2020	Flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			30 juin 2020
		Emprunts	Remboursements	Commissions	Ajustements liés au change	Amortissement des commissions et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)	
Dette à long terme	6 993 \$	3 905 \$	(87) \$	- \$	(228) \$	(315) \$	- \$	10 268 \$
Appareils d'Air Canada	2 147	-	(122)	-	(71)	-	(3)	1 951
Appareils des transporteurs régionaux	1 200	-	(53)	-	(41)	-	104	1 210
Terrains et bâtiments	440	-	(7)	-	(2)	-	2	433
Obligations locatives	3 787	-	(182)	-	(114)	-	103	3 594
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes	(87)	(38)	-	(62)	-	9	-	(178)
Total des passifs liés aux activités de financement	10 693 \$	3 867 \$	(269) \$	(62) \$	(342) \$	(306) \$	103 \$	13 684 \$

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	Flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			30 juin 2020
		Emprunts	Remboursements	Commissions	Ajustements liés au change	Amortissement des commissions et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)	
Dette à long terme	5 873 \$	4 932 \$	(438) \$	- \$	212 \$	(311) \$	- \$	10 268 \$
Appareils d'Air Canada	1 924	-	(232)	-	87	-	172	1 951
Appareils des transporteurs régionaux	1 149	-	(94)	-	51	-	104	1 210
Terrains et bâtiments	386	-	(14)	-	-	-	61	433
Obligations locatives	3 459	-	(340)	-	138	-	337	3 594
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes	(90)	(38)	-	(62)	-	12	-	(178)
Total des passifs liés aux activités de financement	9 242 \$	4 894 \$	(778) \$	(62) \$	350 \$	(299) \$	337 \$	13 684 \$



7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans le compte consolidé de résultat est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat exigibles	7 \$	(16) \$	38 \$	(30) \$
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(278)	(81)	(82)	(7)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(271) \$	(97) \$	(44) \$	(37) \$

Une charge d'impôts sur le résultat différés de 278 M\$ a été comptabilisée au deuxième trimestre. Elle a été plus que compensée par un recouvrement d'impôts sur le résultat différés de 359 M\$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, ce qui s'est traduit par une diminution nette de 81 M\$ des passifs d'impôts sur le résultat différés au deuxième trimestre de 2020. En raison de la composition des soldes d'impôts sur le résultat différés de la Société, le recouvrement d'impôts sur le résultat différés découlant des réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel a dû être comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et les actifs d'impôts différés ont été décomptabilisés par le biais du compte de résultat.

Le taux d'imposition applicable prescrit par la loi s'établit à 26,59 % (26,73 % en 2019). Le taux d'imposition applicable de la Société correspond au taux d'imposition canadien combiné applicable dans les territoires où la Société exerce des activités. La charge d'impôts sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat diffère du montant qui aurait résulté de l'application du taux d'imposition prescrit par la loi à la perte avant impôts sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat surtout parce que les actifs nets d'impôts sur le résultat différés n'ont pas été comptabilisés.

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel				
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat exigibles	(13) \$	- \$	(13) \$	- \$
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	359	66	(41)	173
Réévaluations des placements en capitaux propres				
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	-	1	4	(3)
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	-	2	-	2
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	346 \$	69 \$	(50) \$	172 \$

8. CAPITAL-ACTIONS

Offre publique de rachat

En raison de la pandémie de COVID-19, Air Canada (qui avait reçu l'approbation par la Bourse de Toronto du renouvellement de sa précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités) a suspendu, au début de mars 2020, les rachats d'actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement les « actions »), autorisant l'achat, entre le 31 mai 2019 et le 30 mai 2020, d'au plus 24 130 551 actions, soit 10 % du flottant d'Air Canada au 17 mai 2019. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Air Canada a expiré le 30 mai 2019 et n'a pas été renouvelée par la Société. Aucune action n'a donc été rachetée au deuxième trimestre de 2020.

Au premier trimestre de 2020, la Société a acheté, aux fins d'annulation, 2 910 800 actions à un prix moyen de 43,76 \$ l'action pour une contrepartie totale de 127 M\$. L'excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 119 M\$ a été imputé aux résultats non distribués.

Au deuxième trimestre de 2019, la Société a acheté, aux fins d'annulation, un total de 2 770 000 actions à un prix moyen de 38,83 \$ l'action pour une contrepartie totale de 108 M\$ (4 314 487 actions à un prix moyen de 36,77 \$ l'action pour une contrepartie totale de 159 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2019). L'excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 100 M\$ (146 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2019) a été imputé aux résultats non distribués.

Placement d'actions

En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement public par voie de prise ferme commercialisé de 35 420 000 actions au prix de 16,25 \$ l'action, pour un produit brut total de 576 M\$, qui comprend un produit brut de 75 M\$ tiré de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surallocation visant l'achat d'au plus 4 620 000 actions. Après déduction des honoraires des preneurs fermes et des frais de placement, le produit net s'est établi à 552 M\$.



9. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action – résultat de base et dilué :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Numérateur :				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 752) \$	343 \$	(2 801) \$	688 \$
Effet de la conversion présumée des billets convertibles, déduction faite des impôts	54	-	54	-
Incidence totale sur le bénéfice net (la perte nette) de la période des titres potentiellement dilutifs	54	-	54	-
Retrancher l'effet antidilutif	(54)	-	(54)	-
Numérateur ajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) par action :	(1 752)	343	(2 801)	688
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré d'actions	272	269	267	270
Effet des titres potentiellement dilutifs :				
Options sur actions	1	4	2	4
Billets convertibles	15	-	7	-
Total des titres potentiellement dilutifs	16	4	9	4
Retrancher l'effet antidilutif	(16)	-	(9)	-
Dénominateur ajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) par action	272	273	267	274
Bénéfice (perte) par action – résultat de base	(6,44) \$	1,28 \$	(10,48) \$	2,55 \$
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué	(6,44) \$	1,26 \$	(10,48) \$	2,51 \$

Le calcul du résultat par action est effectué à partir de chiffres entiers et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

N'entrent pas dans le calcul du bénéfice par action – résultat dilué les options en cours pour lesquelles les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions pour la période.

10. ENGAGEMENTS

Engagements d'immobilisations

Les engagements d'immobilisations comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix définitifs de livraison qui comprennent les augmentations estimatives et, s'il y a lieu, les intérêts reportés sur le paiement à la livraison calculés selon le TIOL à 90 jours aux États-Unis au 30 juin 2020. Les montants en dollars US sont convertis au taux à la clôture du 30 juin 2020 de 1,3576 \$ CA. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Reste de 2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Engagements d'immobilisations	752 \$	2 213 \$	892 \$	189 \$	- \$	- \$	4 046 \$



11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Se reporter également à la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019 pour obtenir de plus amples informations sur la stratégie de gestion du risque de la Société.

Récapitulatif du profit (de la perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Contrats à terme sur actions	1 \$	6 \$	(33) \$	14 \$
Dérivé intégré sur billets convertibles note 6	(41)	-	(41)	-
Profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	(40) \$	6 \$	(74) \$	14 \$

Gestion du risque de liquidité

La Société gère ses besoins de trésorerie en mettant en œuvre diverses stratégies, notamment celle de chercher à maintenir et à accroître les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, les engagements de financement du matériel volant nouveau et existant ainsi que par d'autres activités de financement.

Les besoins de trésorerie visent principalement à permettre à la Société d'honorer les engagements liés aux passifs financiers et aux obligations liées au capital, aux activités courantes, aux obligations contractuelles et autres. La Société contrôle et gère le risque de liquidité en préparant des prévisions de trésorerie à cycle continu, en surveillant l'état et la valeur des actifs disponibles pour garantir les arrangements de financement, en préservant sa marge de manœuvre relativement à ces arrangements et en établissant des programmes pour surveiller et observer les conditions des ententes de financement. Au 30 juin 2020, le niveau de liquidités non soumises à restrictions s'élève à 9 120 M\$ et comprend de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des placements à long terme.

En plus de surveiller les liquidités non soumises à restrictions, la Société fait un suivi de sa trésorerie excédentaire. La Société définit la trésorerie excédentaire comme le total de la trésorerie et des placements qui excède le montant minimal de trésorerie nécessaire au soutien de ses activités. Cette mesure de la situation de trésorerie tient compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des liquidités soumises à restrictions à court terme et des placements à long terme. En raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits passages et les produits passages perçus d'avance, Air Canada a modifié sa définition de trésorerie excédentaire au deuxième trimestre de 2020. La Société utilisait auparavant 20 % des produits d'exploitation des 12 derniers mois comme estimation du montant minimal de trésorerie nécessaire pour mener à bien ses activités commerciales courantes. Le montant minimal de trésorerie nécessaire est maintenant estimé à une somme fixe de 2 400 M\$, qui tient compte des diverses clauses financières de la Société et qui fournit une couverture adéquate des produits passages perçus d'avance et des besoins en trésorerie d'Air Canada. Au 30 juin 2020, la trésorerie excédentaire s'élevait à 6 820 M\$.

En réponse à la pandémie de COVID-19, Air Canada a pris les mesures qui suivent pour soutenir sa situation de trésorerie :

- Comme il est indiqué aux notes 6 et 8, les opérations de financement réalisées ont permis à la Société de réunir 5,5 G\$ de liquidités depuis le début de la pandémie de COVID-19 au premier trimestre de 2020.
- La Société a considérablement réduit la capacité pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement au même trimestre de 2019. Elle continue d'ajuster de manière proactive la capacité selon le besoin.
- Outre les compressions de coûts projetées du fait de la réduction de la capacité, notamment les programmes de réduction de l'effectif et autres, Air Canada a mis sur pied un programme de maîtrise des coûts et de report et de réduction des dépenses d'investissement à l'échelle de la Société.
- La Société a suspendu les achats en vertu de son programme de rachat d'actions au début de mars 2020 et n'a pas renouvelé son offre publique de rachat à son expiration en mai 2020.

Gestion du risque lié au prix du carburant

Il n'y a eu aucune activité de couverture du prix du carburant au semestre clos le 30 juin 2020. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, la Société ne disposait d'aucun contrat dérivé lié au carburant non réglé.

Au deuxième trimestre de 2019, la Société a acheté des contrats d'options d'achat de pétrole brut couvrant environ 50 % des achats prévus de carburant aviation de la Société pour le troisième trimestre de 2019. La prime rattachée à ces contrats s'élevait à 14 M\$. Aucune inefficacité de couverture n'a été constatée.

Gestion du risque de change

Étant donné le notional des dérivés sur devises en cours au 30 juin 2020, dont il est question ci-après, environ 56 % et 59 % des sorties nettes de trésorerie en dollars américains sont couvertes respectivement pour le reste de 2020 et pour 2021, soit une couverture par des dérivés de 58 % sur 18 mois. Les réserves de trésorerie et de placements en dollars américains conjuguées à la couverture par des dérivés permettent d'atteindre une couverture de 75 % sur les 18 prochains mois.

Au 30 juin 2020, la Société avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2020 et en 2021, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 3 763 M\$ (2 772 M\$ US) à un taux moyen pondéré de 1,3419 \$ pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2019 : 6 599 M\$ (5 080 M\$ US) échéant en 2020 et en 2021, à un taux moyen pondéré de 1,2775 \$ pour 1,00 \$ US). La Société a également mis en place des mesures de protection en vue de la vente d'une partie de ses euros, de ses livres sterling, de ses yens, de ses yuans et de ses dollars australiens excédentaires (312 M€ EUR, 67 M£ GBP, 35 794 M¥ JPY, 183 M¥ CNH et 65 M\$ AUD) avec règlement en 2020 et en 2021 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1459 €, 1,2829 £, 0,0095 ¥ JPY, 0,1447 ¥ CNH et 0,7022 \$ AUD pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2019 : 335 M€ EUR, 202 M£ GBP, 46 655 M¥ JPY, 286 M¥ CNH et 209 M\$ AUD avec règlement en 2020 et en 2021 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1577 €, 1,3238 £, 0,0096 ¥ JPY, 0,1469 ¥ CNH et 0,7092 \$ AUD pour 1,00 \$ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 30 juin 2020 était de 245 M\$ avec position favorable aux contreparties (114 M\$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2019). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Au deuxième trimestre de 2020, le profit (la perte) de change lié à ces dérivés a été une perte de 87 M\$ (perte de 87 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020; perte de 47 M\$ et profit de 30 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019). Au deuxième trimestre de 2020, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 11 M\$ avec position favorable à la Société (44 M\$ avec position favorable à la Société pour le semestre clos le 30 juin 2020; 54 M\$ et 91 M\$ avec position favorable à la Société, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019).

La Société détient aussi des réserves de trésorerie en dollars américains qui peuvent servir de couverture économique à l'égard des fluctuations du dollar américain. Au 30 juin 2020, les soldes de trésorerie et de placements à court terme en dollars américains s'établissaient à 2 315 M\$ (1 703 M\$ US) (1 123 M\$ (862 M\$ US) au 31 décembre 2019). Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, une perte de 35 M\$ (profit de 56 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020; perte de 15 M\$ et de 30 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019) a été comptabilisée au poste « Profit (perte) de change » pour tenir compte de la variation de la valeur de marché équivalente en dollars canadiens des soldes de trésorerie et de placements à court terme et à long terme en dollars américains qui sont détenus.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur.

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux en vigueur estimés au 30 juin 2020.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à la Société selon des opérations récentes. D'après les données non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette s'élève à 9 878 M\$ et sa valeur comptable, à 10 268 M\$.

Le tableau qui suit présente les évaluations inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre clos le 30 juin 2020.

		Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :		
(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	1 004 \$	– \$	1 004 \$	– \$
Placements à court terme	3 555	–	3 555	–
Placements à long terme	476	–	476	–
Participation dans Chorus	46	46	–	–
Instruments dérivés				
Contrats à terme sur actions	15	–	15	–
Dérivés de change	2	–	2	–
Total	5 098 \$	46 \$	5 052 \$	– \$
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	247	–	247	–
Dérivé intégré sur billets convertibles	361	–	361	–
Total	608 \$	– \$	608 \$	– \$

Les actifs financiers détenus par des institutions financières sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.



12. INFORMATIONS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région géographique pour les produits passages et fret et les montants applicables du compte consolidé de résultat s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Produits passages (en millions de dollars canadiens)				
Lignes intérieures	118 \$	1 333 \$	1 062 \$	2 430 \$
Lignes transfrontalières	10	955	765	1 897
Lignes transatlantiques	49	1 151	708	1 913
Lignes transpacifiques	18	621	410	1 155
Autres	12	259	455	721
	207 \$	4 319 \$	3 400 \$	8 116 \$

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Produits fret (en millions de dollars canadiens)				
Lignes intérieures	18 \$	29 \$	37 \$	55 \$
Lignes transfrontalières	12	13	21	25
Lignes transatlantiques	84	60	153	128
Lignes transpacifiques	145	61	183	117
Autres	10	14	24	29
	269 \$	177 \$	418 \$	354 \$

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les lignes transatlantiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les lignes transpacifiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et du Sud, dans les Antilles et au Mexique.



13. ACQUISITION D'AÉROPLAN

Le 10 janvier 2019, Air Canada a réalisé l'acquisition d'Aimia Canada Inc. (à présent Aéroplan inc.). Le prix d'achat global était ventilé comme suit : 450 M\$ en trésorerie, plus 67 M\$ en trésorerie au titre des ajustements à la clôture (la contrepartie totale liée à l'acquisition s'élevait à 517 M\$). L'acquisition comprenait aussi la prise en charge du passif en milles Aéroplan.

Parallèlement à la clôture de l'acquisition d'Aéroplan, Air Canada, Aéroplan, la Banque Toronto-Dominion (« Banque TD »), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») et Corporation Visa Canada (« Visa ») ont parachevé différentes ententes commerciales liées à l'acquisition, et au soutien de celle-ci, notamment des ententes en matière de cartes de crédit et de réseau en vue d'une participation future dans le programme Aéroplan. De la même manière, au premier trimestre de 2019, Air Canada, Aéroplan et Banque AMEX du Canada (« AMEX ») ont conclu des ententes permettant à cette dernière de continuer à participer au programme Aéroplan. Air Canada a reçu des paiements de Banque TD, de CIBC, de Visa et d'AMEX totalisant 1 212 M\$. Cette contrepartie a été comptabilisée à titre de produits différés et sera amortie dans les produits passages sur la durée des ententes connexes.

En outre, Banque TD et CIBC ont remis au total 400 M\$ à la Société en versements anticipés s'appliquant aux paiements mensuels futurs des milles Aéroplan. Cette contrepartie est comptabilisée à titre de passif contractuel dans les produits différés d'Aéroplan et autres produits différés.

14. PLACEMENT EN TITRE DE CAPITAUX PROPRES DANS CHORUS

En février 2019, Air Canada a conclu une entente visant à modifier le contrat d'achat de capacité conclu avec Jazz, une filiale en propriété exclusive de Chorus Aviation Inc., et à en prolonger la durée de 10 ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2035.

Parallèlement, Air Canada a souscrit 15 561 600 actions à droit de vote de catégorie B du capital de Chorus, ce qui représente, au moment de l'émission, environ 9,99 % des actions à droit de vote émises et en circulation de Chorus. Cela a représenté un placement de 97 M\$ de la part d'Air Canada.